

**THE VECTOR POLL<sup>TM</sup> -  
FÉDÉRATION CANADIENNE DES SYNDICATS  
D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIERS  
SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES SUR LA SITUATION  
DANS LE SECTEUR DES SOINS DE LONGUE DURÉE ET  
CELUI DES SOINS À DOMICILE**

## **The Vector Poll™ – Sondage auprès des membres de la Fédération canadienne des syndicats d’infirmières et d’infirmiers sur la situation dans le secteur des soins de longue durée et celui des soins à domicile**

### **Résumé**

- 71 % des infirmières du secteur des soins à domicile, et qui ont participé au sondage, consacraient au moins 50 % de leurs heures hebdomadaires de travail à dispenser des soins directs. Dans les foyers de soins, 49 % des infirmières ont consacré au moins la moitié de leurs heures hebdomadaires de travail à dispenser des soins directs aux résidents.
- Près de neuf (9) infirmières sur 10 du secteur des soins à domicile et des soins de longue durée mentionnent, qu’à leur lieu de travail, l’acuité des besoins des clients a augmenté au cours des trois dernières années. Deux tiers (63 %) des infirmières en soins à domicile mentionnent que l’acuité des besoins a « beaucoup » augmenté. Sept (7) infirmières sur 10 du secteur des soins de longue durée mentionnent, qu’à leur lieu de travail, l’attention qu’il faut porter aux résidents aujourd’hui a « beaucoup » augmenté comparativement à il y a trois ans.
- Près de trois quarts des infirmières du secteur des soins à domicile mentionnent que le personnel régulier de base – la composition du personnel et le nombre d’infirmières, d’aides aux soins et de préposés au service de soutien personnel – n’est pas suffisant pour répondre aux besoins des clients. Dans les foyers de soins, une proportion encore plus grande d’infirmières, soit huit (8) sur 10, mentionnent que le personnel régulier de base n’est pas suffisant pour répondre aux besoins des résidents.
- Près de 90 % des infirmières du secteur des soins à domicile et de celui des soins de longue durée mentionnent que leur charge de travail a augmenté au cours des trois dernières années, et 60 % dans le secteur des soins à domicile et 64 % dans le secteur des soins de longue durée précisent qu’elle a « augmenté considérablement ».
- Les heures supplémentaires ressortent comme un problème important pour les infirmières du secteur des soins à domicile : 63 % ont fait des heures supplémentaires au moins une fois par semaine ou presque chaque semaine alors qu’elles « auraient préféré ne pas en faire ». Plus de la moitié (55 %) des infirmières en soins de longue durée mentionnent ne pas avoir suffisamment de temps pour bien faire leur travail.
- Près de 56 % des infirmières du secteur des soins de longue durée mentionnent que, souvent ou fréquemment, les services n’ont pas fait l’objet de suivi au cours du mois précédent et que les clients n’ont pas fait l’objet d’une réévaluation de leurs besoins. Dans les établissements de soins de longue durée, les infirmières ayant participé au sondage mentionnent que, souvent ou fréquemment, les résidents n’ont pas reçu

d'aide pour se déplacer ou faire des exercices (62 %), n'ont pas reçu de soins des pieds (51 %), ou d'aide pour faire leur toilette (49 %). On a aussi omis de tourner les résidents pour empêcher les plaies de lit (44 %), de leur donner un bain (35 %) et de les nourrir (24 %). Selon 57 % des infirmières en soins de longue durée, les chutes sont un « problème majeur », et l'absence de soins dispensés en temps opportun vient ensuite (38 %).

- Dans le secteur des soins à domicile et celui des soins de longue durée, six (6) infirmières sur 10 mentionnent que, de façon régulière, elles se sentent fatiguées après un quart de travail régulier. Près de la moitié se disent « mentalement exténuées » et, pour environ le quart des infirmières de ces deux secteurs, leur travail affecte régulièrement leur capacité à dormir. Vingt-sept pour cent (27 %) des infirmières en soins de longue durée mentionnent sentir régulièrement de la douleur après leurs quarts de travail (comparativement à 18 % des infirmières dans le secteur des soins à domicile).

### Méthodologie

Les résultats présentés dans ce rapport se basent sur des entretiens menés en ligne du 7 au 26 septembre 2017, pour The Vector Poll™. Les entretiens ont été menés auprès de 1 116 infirmières travaillant dans des foyers de soins (736) ou dans le secteur des soins à domicile (380). Elles étaient représentées par huit syndicats membres de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers.

Les syndicats membres ont fourni des listes de noms et des adresses courriel pour 16 588 infirmières (après avoir éliminé les noms apparaissant deux fois).

Afin de corriger l'échantillon, The Vector Poll™ a pondéré les résultats en fonction de la proportion de membres de chaque syndicat qui travaillaient dans des foyers de soins ou dans le secteur des soins à domicile.

Avec un échantillon aléatoire ou probabiliste de 1 116, on peut affirmer, avec un niveau de confiance de 95 %, que les résultats d'ensemble ont une erreur d'échantillonnage de plus ou moins 2,8 points de pourcentage lorsque l'opinion est partagée de façon égale.

Cela signifie que vous pouvez être certains à 95 % que ces résultats ne varient pas de plus de 2,8 points de pourcentage, dans un sens ou dans l'autre, des résultats qui auraient été obtenus en interviewant toutes les infirmières dispensant des soins à domicile ou des soins de longue durée, et représentées par les huit syndicats dans cette étude.